

TRAVAUX ORIGINAUX

Leçon clinique sur les traumatismes de l'œil ;

par A. A. FOUCHER,

professeur de la Clinique ophthalmologique et otologique à l'Hôpital Notre-Dame.

Messieurs,

Le grand nombre de blessures de l'œil, que vous observez actuellement dans notre service, l'intérêt qui se rattache à cette question, par la gravité des lésions observées, par le danger qui menace l'œil blessé et son congénère : dangers qui compromettent quelques fois la vie du patient ; enfin, la responsabilité qu'encourt celui qui en est la cause et les procès qui se déroulent constamment devant les tribunaux, nous engagent à revenir avec détails sur la question des traumatismes de l'œil et sur les quelques cas que nous avons actuellement sous traitement.

Les traumatismes les plus bénins, ceux qui se rencontrent journellement dans la pratique, sont produits par des corps étrangers de petites dimensions, des éclats d'acier, de pierre ou des parcelles d'émeri, qui vont se loger dans la cornée.

Quelques-uns n'y restent pas enclavés, ils déterminent une brûlure limitée ou une ulcération qui guérit dans l'espace de quelques jours.

Cependant, il peut arriver qu'une simple érosion de l'épithélium par un corps étranger, même aseptique, puisse être le point de départ d'ulcérations à marche rapide et progressive ; ceci arrive surtout lorsqu'il existe des troubles du côté des voies lacrymales.

L'épithélium étant détruit, la sécrétion septique contenue dans les culs de sac conjonctivaux ou dans le sac lacrymal, trouvant une porte d'entrée dans la cornée, vous voyez se développer ces ulcères à forme et à marche spéciales sur les caractères desquels nous avons déjà suffisamment insisté au cours de ces leçons cliniques. Lorsque les voies lacrymales sont intactes, les corps étrangers peuvent être septiques ou le devenir sur place au bout d'un certain temps.

Vous avez observé des cas d'ulcères infectants chez des journaliers qui brisent la pierre sur les rues. Ces pierres, foulées par les pieds de chevaux ou souillées par des matières fécales ou des débris organiques de toutes sortes, portent nécessairement avec elles, même en particules fines, des éléments d'infection à la cornée.

Les corps étrangers susceptibles de se décomposer sur place, tel que des substances végétales, sont aussi redoutables dans leurs